

COMPTE RENDU DU CONSEIL de QUARTIER DU 06 OCTOBRE 2021 - SECTEUR 4

Le Président : Didier FISCHER

Le Vice-Président : Nicolas ROBBE

<p>Représentants du Conseil Municipal</p>	
<p>Etaient présents</p>	<p>14 Coigniériens</p>
<p>Mme Rhama M'TIR - M. Xavier GIRARD absent excusé représenté par Mme FIGUERES</p>	<p>Les représentants du Conseil Municipal</p>
<p>Secrétaire de séance</p>	<p>Introduction de M. le Président Intervention de M. le Vice-Président</p>

THEMES ABORDES	Réponses apportées
<p>Point d'informations de M. Le Maire</p> <p>1) Forêt Dassault 211 hectares sur Coignières, près d'une centaine sur Saint-Rémy et Pontchartrain. Les terres sont protégées au PLU ; elles sont non constructibles. Et l'espace agricole ne bougera pas.</p> <p>Suite au décès d'Olivier Dassault, la succession est en cours. Pour le moment, les bois ne sont pas vendus bien qu'en vente. Il existe un plan de gestion – classique - qui perdurera et s'imposera au futur propriétaire.</p> <p>La ville est vigilante quant à la suite de ce dossier, pour une gestion plus adéquate de la faune et de la flore (meilleure coupe des chênes, meilleure gestion des animaux: sangliers, etc.). Il ne faut pas oublier que la GR11 est un espace public et que la forêt représente une partie du patrimoine de la ville. De plus amples informations sont attendues.</p> <p>1) L'école Bouvet Il faut rénover ce bâtiment qui n'a pas subi de réhabilitation depuis sa création, à titre d'exemple une rénovation thermique s'impose. Et prévoir une meilleure accessibilité pour les PMR – avec un ascenseur. Des espaces « fraîcheur » sont prévus au niveau des cours ainsi qu'une révégétalisation des espaces. La reprise des intérieurs sera de qualité.</p> <p>Les coûts sont en cours d'évaluation ; le projet n'est pas finalisé. Toutefois, le montant est estimé aux alentours de 2,7 millions d'euros HT.</p> <p>1) Le collège Il sera entièrement démolé et reconstruit. En attendant, les cours seront maintenus dans des préfabriqués.</p> <p>1) Le PLU La révision du PLU est actée : adoption en décembre 2019 et révision en janvier 2020. Les coigniérien-ne-s seront consulté-e-s à chaque étape (diagnostic pendant 6 mois, PADD pendant 6 mois, approfondissement et OAP pendant 8 mois, arrêt du projet). Lorsque le projet sera arrêté au bout de deux ans, les institutions donneront leur avis pour une enquête publique.</p> <p>Amorce : L'appel d'offre a été faite par SQY et le cabinet a été choisi en septembre 2021.</p> <p>La phase diagnostic est activée et l'ensemble des coigniériens- sont invités à donner leur avis au cours de 3 ateliers, gérés par le cabinet (2 ateliers en salle, 1 atelier sur les mobilités douces – en soirée ou en week-end). Voir un quatrième sur les manifestations communales ; mais en cours de réflexion. Attention, il sera nécessaire de s'inscrire en amont pour des raisons de sécurité et d'organisation. Cet atelier est ouvert à tous.</p> <p>4 objectifs indissociables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité de vie en intégrant la transition écologique ; - Faire évoluer les zones d'activités pour répondre aux enjeux écologiques et économiques futurs ; - Mettre en place une cohabitation entre les activités (économiques..) et les citoyen-ne-s - Ville-Porte de la vallée de Chevreuse 	
<p>Quartier gare</p> <p>Prévoir d'aménager un massif à la sortie gauche de l'escalier de la gare afin d'améliorer l'image de la commune auprès des voyageurs qui arrivent sur la commune.</p> <p>Sécuriser la rue des Broderies qui sert de piste d'essai aux motos et où la vitesse en générale est excessive.</p> <p>Toujours rue des Broderies les trottoirs sont impraticables des travaux sont-ils prévus ?</p> <p>Rue du four à chaux création d'une aire de jeux ? (* Même demande au quartier du clos de la maison blanche ainsi que celui du pont de chevreuse)</p>	<p>Nous aborderons ce point avec SQY</p> <p>La PM comme la PN passent régulièrement afin de sécuriser les espaces.</p> <p>Là encore la compétence n'est pas communale, nous saisissons dès lors le gestionnaire.</p> <p>la réflexion est effectivement lancée dans la perspective d'un aménagement plus étendu.</p>
<p>Quartier pont de Chevreuse</p> <p>Vitesse excessive sur l'ensemble des voies prévoir zone 30</p> <p>Etendre la navette scolaire aux 4EME et 3EME (même demande quartier de la Gare, et clos de Maison Blanche)</p> <p>Réorienter le miroir en face de la rue du Buisson Chevreul</p> <p>Installer des caméras sur le parking du cimetière</p> <p>Effectuer un diagnostic numérique des canalisations</p> <p>Pas suffisamment de bus sur la ligne existante qui passe par la latérale sud</p> <p>Création d'une ligne de bus pour desservir le Mesnil St Denis</p> <p>Fermeture sur la fermeture du pont de chevreuse aux véhicules</p> <p>Création de passages protégés autour du rond-point du cèdre afin de sécuriser sa traversée vers la zone des osiers pour se rendre à la gare.</p>	<p>Un plan zone 30 est en cours de réflexion</p> <p>Une extension du service pour les 4e-3eme est en réflexion pour la rentrée prochaine.</p> <p>Nous prenons note de la remarque et voyons cela avec les services compétents.</p> <p>Le déploiement de la vidéo protection est en cours de réflexion.</p> <p>Il s'agit d'une compétence de SQY, nous interpellons les concernés.</p> <p>Il s'agit d'une compétence de SQY, nous interpellons les concernés.</p> <p>La compétence n'est pas communale mais concerne les deux intercommunalités.</p> <p>Reflexion lancée sur la fermeture du pont de Chevreuse aux véhicules motorisés afin de limiter le trafic rue du pont de Chevreuse.</p> <p>Un point sur le sujet est à faire avec SQY.</p>
<p>Quartier maison blanche</p> <p>Le parking des peupliers étant fermé difficulté pour se garer rue des Commères</p> <p>Y a-t-il possibilité d'installer des trottinettes vers le clos de maison blanche car pas de ligne de bus si possible lignes de bus qui desservent le clos.</p> <p>Aménagement du terrain de foot qui n'est actuellement plus utilisé.</p> <p>Grillage entre terrain de foot et clos de maison blanche très dangereux.</p> <p>-Entretien des trottoirs dans toute les rues (rue du four à chaux, rue des broderies, rue des commères, impasse de la faisanderie)</p> <p>-Présence de la police côté Rue du Mesnils, Des Broderies et aux différents passages souterrain (chemin arrière Auchan supermarché, Rue des étangs..)</p> <p>Prévoir des trottoirs pour accéder à la Navette dangereux trop étroit avec un abri ?</p>	<p>Des places de stationnement sont toutefois disponibles dans ce secteur depuis la création de places de stationnement par le bailleur social.</p> <p>Il s'agit là encore d'une compétence de SQY</p> <p>le terrain est utilisé nous prenons note de votre remarque toutefois.</p> <p>Nos services vont intervenir</p> <p>Les services techniques de la ville assurent régulièrement l'entretien des trottoirs nous référons un point avec les services.</p> <p>La PN comme la PM sont très présents.</p> <p>Sur ce point il conviendra de voir avec SQY, gestionnaire de la voirie.</p>
<p>Remarques:</p> <p>Les travaux côté zone industriel génèrent beaucoup de nuisances tant en terme de pollution qu'auditive pour les habitants.</p> <p>Tagg encore présent malgré les interventions de l'agglo (nuit à l'image de notre ville)</p> <p>Points et avis sur les pistes cyclables un vrai manque dans tout coignières</p> <p>Dépôts sauvages,</p> <p>Souhait d'intervention plus fréquente de la Police côté des broderies pour les Camions, Vitesse..</p>	<p>Il est compliqué de réglementer s'agissant d'une ZI</p> <p>Nous interpellons régulièrement pour une reprise des tags</p> <p>SQY et les 12 communes ont lancé une réflexion sur l'aménagement de ces pistes.</p> <p>Une réflexion est lancée sur la mise en place de caméras nomades</p> <p>Des contrôles de vitesse aléatoires sont réalisés par notre PM en lien avec la PN.</p>
<p>Remerciements:</p> <p>Pour la navette scolaire pour les 4eme 5eme remarque pour les FRATRIES</p> <p>Pour l'entretien du terrain de Foot côté des Maisons Blanches.</p>	<p>Une extension du service pour les 4e-3eme est en réflexion dès la rentrée prochaine (voir CR Quartier du Pont de Chevreuse)</p>
<p>Rappels:</p> <p>Pour les Propriétaires: il est de leur devoir de nettoyer et entretenir leurs trottoirs, leurs haies...</p> <p>Pour les Entreprises : elles doivent faire intervenir des entreprises de dératissage,</p>	<p>Pour les habitants, une campagne de dératissage portée par SQY a été faite en novembre pour les secteurs les plus concernés.</p>

La prochaine réunion
Courant 2022